



Procès verbal du Conseil d'Administration du lycée polyvalent Ferdinand Buisson à Voiron

Mardi 15 janvier 2019 à 18h - salle des conseils

Présents : G. Bietrix, O. Philippot, P. Rebut, Fl. Fiora, L. Boisson, Ch. Stella, G. Deruty, R. Plataret, L. Joannic, M. Bonvallet, F. Labadie, M. Ebener, F. Reverdy, I. Pioffay, S. Chenal, A. Walter, C. Gueffier, N. Janvier, G. Oliva, M. Riga, S. Barbe, J. Rizza.

22 présents.

Le quorum est atteint.

L'ordre du jour proposé par le président de la séance, Monsieur le Chef d'établissement est le suivant:

- Désignation du (de la) secrétaire de séance, émargement
- Approbation du Procès Verbal du Conseil d'Administration du 29 novembre 2018
- A.N.C.V. - Chèques Vacances -
- Objets Confectionnés
- Don matériel (Acier)
- Don matériel (Sciences Physiques)
- Contrats et Conventions
- aspiration mobile
- Voyages
- Modification du Règlement Intérieur de l'internat
- Questions diverses :

1. Désignation de la secrétaire de séance : Magali Bonvallet (enseignante)

2. Approbation du précédent procès verbal du conseil d'administration du 29 novembre 2018 :

POUR à l'unanimité

Madame FIORA, Gestionnaire, propose aux membres du conseil d'administration de signer une convention avec l'ANCV qui permettrait aux familles de payer les voyages avec des chèques vacances.

POUR à l'unanimité

Monsieur REBUT, DDFPT, informe les membres du conseil d'administration du projet avec la société BUSITEC : réalisation de pièces mécaniques dans le cadre d'un O.C. Cet O.C. permettra de faire travailler les BTS et le BAC.PRO. ensembles. les BTS s'occuperont de la conception et les Bac Pro de la réalisation.

POUR à l'unanimité

CLOTEX nous demande de faire un outil pour 240 € (l'entreprise fournit une part de la matière première).

Réalisation: BTS CPRP.

POUR à l'unanimité

Convention pour la réalisation d'une rampe en maçonnerie pour le lycée pour l'accès à la benne pour le tri.

POUR à l'unanimité

Dons de S. BEZ : dons de métal pour les élèves.

POUR à l'unanimité

Don de Madame ROUSSEL : dons de matériel pour le laboratoire de physique suite au décès d'une personne faisant partie d'une association impliquée dans un projet de radiotélescope et de livres.

POUR à l'unanimité

Don de SCHNEIDER pour une imprimante en A0.

POUR à l'unanimité.

Moulin à grain thermique de M. HOLLARD : Il laisse le moulin à disposition des élèves en contrepartie les élèves de T.U. refont les pièces.

POUR à l'unanimité

CONVENTIONS :

Mme Fiora rappelle qu'on ne vote pas des conventions à posteriori : rappel à l'ordre pour les enseignants qui doivent passer par le gestionnaire pour contacter les prestataires dans le cadre de l'organisation des voyages et la venue d'intervenants extérieurs. En cas de problème, c'est la responsabilité du chef d'établissement qui est engagée. Il faut anticiper et s'adresser à la gestionnaire pour tout ce qui a un rapport avec l'organisation et le financement des voyages.

M. Reverdy rappelle que cette procédure diffère beaucoup de ce qui était en vigueur auparavant et que chacun doit s'adapter. Aussi les organisateurs de voyage ne doivent pas contacter les voyagistes en direct. Tous les élèves doivent être inscrits sur le fil d'Ariane.

Régularisation de l'intervention de deux architectes avec les T T2A TMA dans le cadre de l'éco-construction. 356€ chacun pour une 1/2 journée.

POUR à l'unanimité

Convention avec le lycée Aristide Bergès pour travailler sur la communication extérieure du lycée : logo, site... Deux stagiaires en 2^{ème} année de BTS communication travaillent à ce projet.

POUR à l'unanimité

Convention avec le CEA : Deux élèves du MIT de Boston pour un stage d'enseignement des sciences Repas offerts les jours d'intervention.

POUR à l'unanimité

Convention d'intervention du Codase pour une sensibilisation contre le harcèlement (dates à préciser) : gratuit avec repas offert le jour de l'intervention.

POUR à l'unanimité

Convention avec la Compagnie des Comédiens Associés pour deux interventions sur le harcèlement : le lycée prend en charge 484 € sur les 2284€ du total.

POUR à l'unanimité.

M. Reverdy rappelle que le PASS Région peut être utilisé pour le théâtre et d'autres manifestations.

Art et Nat fait un don de 2600 euros pour le financement d'interventions de troupes de théâtre extérieures. Trois conventions.

POUR à l'unanimité.

Convention pour l'Intervention d'une association Génération numérique sur les dangers de l'utilisation des portables... pour les élèves et une soirée sera organisée pour les parents.

POUR à l'unanimité.

Convention pour l'utilisation du gymnase Lafaille : renégociation avec le Pays Voironnais à 14€ de l'heure contre 27€ de l'heure. C'est nécessaire d'autant plus que la subvention de la région a été supprimée. Pour 5 ans. Les économies pourront servir à l'utilisation du stade de la Dalmassière. **POUR à l'unanimité.**

Convention pour l'Organisation des concours des Mines-ponts et Centrale Supelec en mai 2019. **VOTE : 1 contre motif : pas d'accord que l'on fasse passer un concours un 8 mai.**

Convention avec la fondation pour la Mémoire de la Shoah qui a versé une subvention de 12 000€ pour le projet sur le devoir de mémoire de M. Reverdy. **POUR à l'unanimité.**

Convention de partenariat avec l'UGA pour l'action "100 parrains - 100 classes". **POUR à l'unanimité.**

CONTRATS : pas de contrat à voter. Information : Reprise de tous les contrats pour renégociation en faisant jouer la concurrence. Les contrats sont signés pour une année civile et reconductibles trois fois. Nouveaux prestataires moins chers.

MODIFICATION DU REGLEMENT DE L'INTERNAT.(cf document modifié joint)

VOYAGES

Voyage à Grenoble pour Maths en Jeans dans le cadre de l'action "100 parrains-100 classes" pour 7 élèves. Participation des familles de 90 € et l'établissement prend en charge 350€. 3 jours et 2 nuits. **POUR à l'unanimité.**

Charte des voyages : les terminales ne sont pas prioritaires pour les voyages. Les publics visés sont surtout les 2ndes et les 1ères. Pour que le voyage soit validé par les autorités de contrôle, il faut un projet pédagogique.

Projet de voyage à Toulouse : Participation des familles de 218 €. Visite d'Airbus du 13 au 15 mars 2019. Manquent la liste des élèves et des accompagnateurs. **POUR à l'unanimité.**

QUESTIONS DIVERSES

Rappel : des montants importants de subventions régions ne sont pas recouverts par l'établissement en raison de l'absence de publicité des projets : il faut un article sur l'ENT qui spécifie que le projet a été en partie financé par la région.

Investissements pédagogiques : présentation des bilans des achats grâce aux prélèvements sur fonds de réserve: 61 000 euros (pour les matières professionnels, les maths et la physique). C'était une demande de M. RIPPERT.

M. Reverdy fait remarquer que certaines matières coutent cher, il demande qu'en contrepartie celles qui sont moins onéreuses puissent obtenir une augmentation en terme de DHG.

Sortie au Clos d'Or pour les 3 Prépro : participation des élèves fixée à 5€ pour le repas au restaurant du Clos d'Or. **POUR à l'unanimité.**

Dons de la MDL pour fresque origami au CDI, intervention sur le harcèlement... **POUR à l'unanimité.**

Demande de prélèvement sur fond de réserve : PC et matériel pour l'administration / actions citoyenneté sur le harcèlement / achat de 2 imprimantes 3D. 16 500 € au total. **POUR à l'unanimité.**

Prochain conseil pédagogique : 22 janvier 2019 porte sur des questions d'orientation et la DHG, puis deux autres conseils pédagogiques : un pour la SEP, un pour le lycée technique.

Manifestation d'Econex (conseil économique du pays voironnais) au lycée : assemblée générale d'entrepreneurs le 11 avril 2019. Les élèves devront manger entre 18h30 et 19h15. Visite de l'établissement, table ronde et cocktail : entre 17h30 et 23h.

Œuvre de Roger LORIN : *l'homme et la machine* doit être restaurée puis installée au lycée. Une souscription va être mise en place. M. Reverdy indique que cette œuvre serait mieux au CDI. Des demandes de subventions ont été faites pour financer la restauration.

La statue du lycée va être restaurée : sablage, vernis puis restauration par une entreprise de Voiron.

Séminaire des professeurs des sciences de l'ingénieur avec trois académies représentées : Clermont, Lyon, Grenoble le jeudi 24 janvier. Présence du directeur des Arts et Métiers.

REPONSES AUX QUESTIONS DES REPRESENTANTS DES PARENTS :

Pour reconfigurer les PASS Région déchargés, s'adresser à Mme Massonnat.

Les professeurs n'envisagent pas de changer les manuels de terminale à la rentrée prochaine au lycée technique.

Le lycée n'envisage pas de revenir sur les modifications des horaires de cours élaborées en concertation avec le pays voironnais. Possibilité de cours le mercredi après-midi.

Cantine : effectif complet des cuisiniers le 3 mars.

Pour la rentrée de septembre 2019, négociation pour le paiement de la cantine par carte bleue. Les parents pourront contrôler si leurs enfants ont mangé à la cantine. Projet de réservation des repas jusqu'au matin même à 9H00 : installation de bornes de réservation dans le lycée et application sur Smartphone. Les internes n'auront pas besoin de réserver. Les commensaux devront réserver leur repas.

En cours : travail sur la qualité des repas.

Fin de la séance à 20h06.

La secrétaire de séance

Magali Bonvallet

